



Assemblée Générale du 25 juin 2020

RAPPORT MORAL

Présenté par la Présidente de l'APMAC

À la suite de la mise en place de la Région Nouvelle Aquitaine début 2016, l'Assemblée Générale de décembre 2017 avait validé le projet associatif de l'APMAC qui précisait les orientations à mettre en œuvre à échéance de l'année 2020. L'un des objectifs majeurs était de faire connaître les compétences spécifiques et l'expertise de notre association sur l'ensemble de la Région nouvellement créée. Au terme de l'année 2019, nous pouvons considérer que cet objectif est largement atteint.

- En effet, notre association totalisait en 2019 plus de 400 adhérents répartis sur 9 des 11 départements que compte cette très grande Région.
- Dans le même temps, l'ensemble de nos activités a connu une progression de plus de 40%. Notamment avec la création de notre deuxième agence à Limoges en 2018 qui a contribué à une augmentation de 37% de notre chiffre d'affaire faisant bondir les sorties d'équipements scéniques de 600 en 2016 à presque 1000 sorties fin 2019.
- L'inventaire des lieux scéniques, sur le site de l'APMAC, totalisait à la fin de l'année le référencement de 694 salles de spectacles, de Châtelleraut à Mont-de-Marsan, et d'Aubusson à l'île d'Oléron.
- Notre expertise a permis également d'accompagner en 3 ans, des porteurs de projets pour la création ou l'aménagement de 66 salles destinées à accueillir du spectacle vivant, que ce soient des petites salles municipales de communes rurales, ou le Globe Théâtre de Bordeaux.

- L'activité de formation initiée en 2016 connaît elle aussi une progression de 80% de son chiffre d'affaire fin 2019. Elle a permis de former au cours de ces dernières années plus de 250 techniciens qu'ils soient professionnels ou bénévoles. La mise en place depuis septembre, en collaboration avec le CIAM de Bordeaux et la Sirène de La Rochelle, d'une formation longue certifiante conforte notre reconnaissance régionale. Celle-ci devrait nous l'espérons se renforcer en 2020, avec la création d'un lieu dédié à la formation dans l'ancienne halle des abattoirs de Saintes, ainsi que la mise en place d'un CFA des métiers techniques du spectacle

La progression de toutes ces activités a permis d'établir ou de renforcer de nombreuses collaborations et partenariats.

Les recettes de nos différents secteurs d'activités génèrent chaque année une capacité d'autofinancement d'environ 60%, et une bonne maîtrise des charges nous conduit en 2019 à un résultat financier positif pour la deuxième année consécutive

Cependant, il est certain que l'APMAC n'aurait pu connaître de telles évolutions ces dernières années, sans l'accompagnement sans faille de nos partenaires institutionnels que sont : le Conseil Départemental de La Charente Maritime, La Région Nouvelle Aquitaine, la Communauté d'Agglomération de Saintes, ainsi que la ville de Saintes, avec laquelle nous avons renouvelé en 2019, une convention de mise à disposition des locaux pour les douze prochaines années.

Qu'ils soient tous ici remerciés de la confiance qu'ils nous accordent.

Nous arrivons bientôt aux échéances fixées par le projet associatif de 2017. Il conviendra donc dans les prochains mois, de travailler à l'élaboration des objectifs vers lesquels tendre dans les années à venir.

Ceux-ci devront répondre aux besoins et aux attentes de nos adhérents, quelle qu'en soit leur taille, et devront prendre en compte les spécificités des différents territoires qui composent notre région. Ce nouveau projet devra également s'adapter à l'évolution des pratiques culturelles et des contraintes économiques de nos adhérents, car le projet associatif de l'APMAC est aussi le vôtre.

Il est encore difficile de mesurer l'étendue et les répercussions qu'aura la crise qui nous frappe depuis plusieurs mois, mais il est certain que notre association, au même titre que la plupart des structures que vous représentez, en sera fortement impactée.

En cette période de grandes difficultés qui intensifie la précarité et la fragilité des métiers liés au spectacle vivant, et plus globalement au monde de la culture, il nous apparaît d'autant plus essentiel d'être à votre écoute et d'entretenir un esprit de solidarité.

Ensemble, nous devons continuer à travailler pour être prêts à accueillir le public sur de nombreux évènements, dans le but de partager encore de belles émotions et de vivre des moments uniques.

Fait à Saintes le 20/06/2020

Agnès HENNIQUAU

Présidente de l'APMAC